



Maison Antoine Vitez

Direction : Laurent Muhleisen
Association d'auteur / Île-de-France

Date de mise à jour : 20 septembre 2011

La Maison Antoine Vitez a réuni en comités littéraires par langue des traducteurs de théâtre, des dramaturges, des metteurs en scène, des comédiens bilingues. Chaque comité littéraire est coordonné par un traducteur qui, avec ses collaborateurs, propose les pièces qu'il est important et urgent de traduire.

Un comité de lecture définit le programme annuel de traductions. Des aides, dont le nombre varie chaque année en fonction du budget de la Maison Antoine Vitez et des aides financières extérieures, sont ensuite attribuées aux traducteurs. Le critère de sélection repose essentiellement sur la qualité des traductions.

Textes concernés : Projet de traduction (texte original accompagné d'une note d'intention).

Accompagnement des textes et auteurs sélectionnés

Les traducteurs sélectionnés reçoivent une bourse de traduction (d'un montant variant de 2100 à 2400 euros) et peuvent bénéficier d'une résidence à La Chartreuse, selon dispositif d'accompagnement.

Les pièces sélectionnées sont traduites en français et diffusées dans plusieurs Centres de ressources.

Les pièces traduites peuvent être éditées ou lues lors de festival dans des théâtres ou de façon impromptue. Elles peuvent également faire l'objet d'une création ou d'une action de sensibilisation des publics.

Partenaires du comité

> Éditions Théâtrales, Espaces 34, Regards Croisés, Face à Face, Mousson d'été, Ecrire et mettre en scène, Université de Montpellier, écoles d'Acteurs, Centre National du Théâtre, Troisième Bureau, Montévidéo, Radio France, La Chartreuse, Panta Théâtre, Jeune Théâtre National, Bibliothèque Gaston Baty, Théâtre de La Minoterie, Théâtre Midi-Pyrénées, Théâtre de la Digue, Médiathèque Hermeland, Médiathèque La Filature, Studio Théâtre de Vitry sur Seine, Compagnie Théâtre suivant, Ecole Nationale de Théâtre du Canada à Québec

Organisation du comité de lecture

15 lecteurs (5 minimum par textes) : traducteurs, directeurs de structures, metteurs en scène, conseillers dramaturgiques, professionnels, comédiens

2 réunions par an

30 textes sélectionnés sur environ 100 textes lus par an

Une réponse est envoyée avec avis critiques

Les textes sont d'abord lus par les comités littéraires (un par langue) qui font un premier choix

Puis un comité de lecture sélectionne les textes à partir de cette sélection

Modalités d'envois

Envoi des projets en 1 exemplaire en format papier

Chaque traducteur peut envoyer un seul dossier par session

Pas de textes reliés. Les adaptations littéraires sont refusées

Possibilité d'envoyer son texte en fichier numérique sur support CD ou par mail : contact@maisonantoinevitez.com

Pour plus d'information : www.maisonantoinevitez.fr

Contact du référent

Laurent Muhleisen (Directeur)

01 42 63 44 50 // contact@maisonantoinevitez.com

Maison Antoine Vitez

134 rue Legendre // 75017 Paris

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.